

PRINCIPE

Les fossés, assimilés à des modelages de terrain, permettent de collecter les eaux de pluie et de ruissellement puis de les infiltrer dans le sol, et de ralentir leur écoulement du point de collecte à l'exutoire. Ils permettent également de rediriger les écoulements et ainsi de protéger des sites. Ils évitent l'érosion à la sortie d'ouvrages hydrauliques comme les mares et les tampons.

Plus profonds que les noues, ils sont plus adaptés à des parcelles de grande taille.

Ils sont le plus souvent enherbés, mais ils peuvent aussi être minéraux (enrochements). Outre l'intérêt esthétique, ceci permet de stabiliser les pentes.

Les fossés peuvent être connectés au réseau d'eaux pluviales en amont et/ou en aval.

EMPLACEMENT

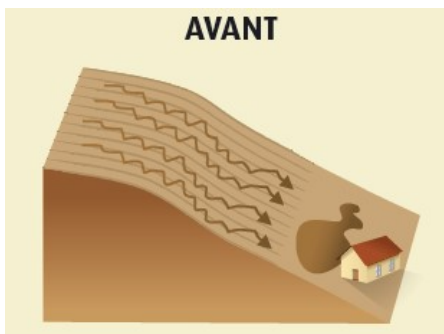
Linéaires, les fossés sont bien adaptés aux bordures de routes et aux limites de grandes parcelles.

Ceinturant les parcelles et combinés avec des talus placés perpendiculairement aux ruissellements, ils permettent de rediriger les écoulements creusant des ravines, en particulier sur des parcelles agricoles.

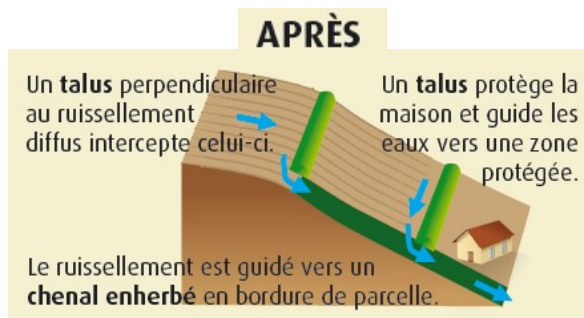
Les fossés doivent être placés à une distance minimale de 5 m des habitations et de 50 cm par rapport aux limites de propriété.

ALIMENTATION

L'alimentation s'effectue par ruissellement dans le fossé et éventuellement depuis le réseau d'eaux pluviales.



Rigoles provoquées par le ruissellement (Source : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime)



Principe de la redirection des ruissellements (Source : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime)

CONCEPTION

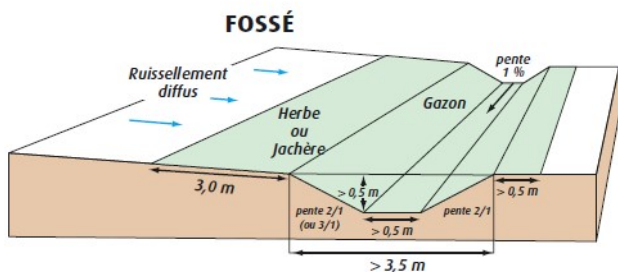
La pente longitudinale d'un fossé ne doit pas excéder 2 %, sinon il risque de se transformer en ravine. Les pentes latérales du fossé de 1 pour 2 assurent une bonne stabilité en terre de limons. En cas d'arrivée d'eau latérale, une pente de 1 pour 3 avec une mise en herbe sur 3 mètres en bordure doit être prévue.

Le fossé doit déboucher dans une zone protégée, qui est soit un aménagement hydraulique, soit une prairie. Il doit également pouvoir déborder en cas de forts débits sur une zone non sensible.

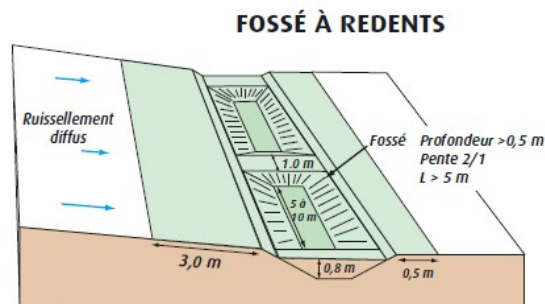
L'envasement du fossé peut être limité en provoquant la sédimentation en amont, avec par exemple une surface enherbée de 3 à 20 mètres de large disposée le long du fossé.

La plantation d'arbres dans le fossé permettra une meilleure infiltration de part l'aération de la terre par les racines.

Il est conseillé de réaliser les travaux à la période où le risque de ruissellement est minimal (généralement la fin de l'été) et d'attendre la pousse de la végétation pour mettre en service le fossé.



Fossé simple (Source : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime)



Fossé simple (Source : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime)

ENTRETIEN

L'entretien consiste en un à deux fauchages par an et un curage en cas d'envasement.

Il est conseillé de ne pas déverser les eaux polluées dans l'ouvrage (eaux de nettoyage des sols, des voitures ou des toitures contenant des agents chimiques par exemple), et de protéger le fossé contre le colmatage en cas de travaux à proximité.

AVANTAGES

- ☺ Conception simple
- ☺ Très bonne intégration paysagère
- ☺ Contribue à délimiter l'espace
- ☺ Entretien simple
- ☺ Peu coûteux
- ☺ Adaptée à la gestion individuelle et collective

INCONVENIENTS

- ☹ Emprise foncière importante (adapté à des parcelles de grande taille)
- ☹ Risque de nuisances olfactives par stagnation d'eau
- ☹ Entretien régulier pour éviter le colmatage
- ☹ Cloisonnement nécessaire sur un site pentu pour optimiser les volumes de stockage



Fossé (Source : SAFEGE)